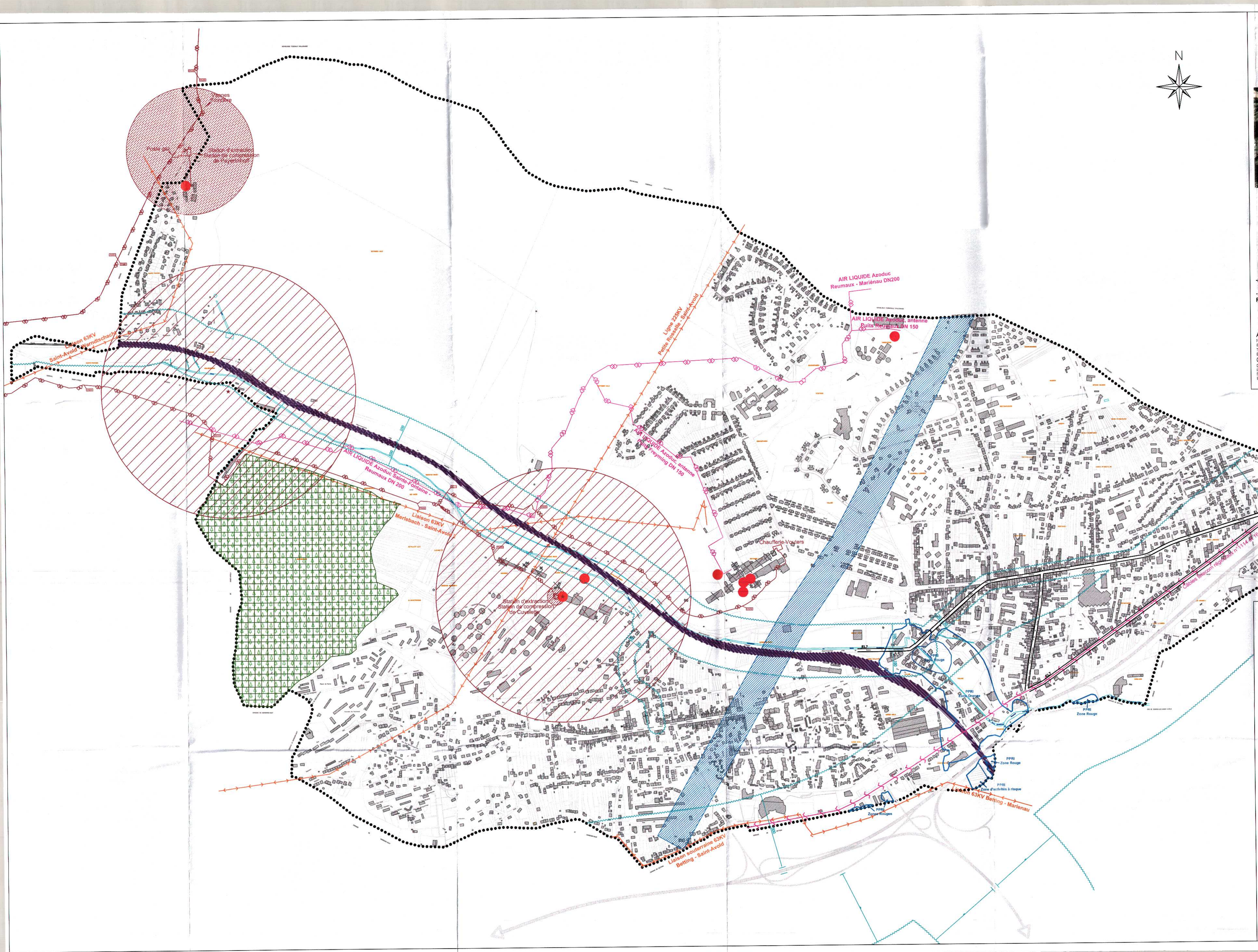

PLAN LOCAL D'URBANISME DE FREYMING-MERLEBACH

PLAN DES SERVITUDES

Echelle : 1/5000e

-APPROBATION : 05 novembre 1982

-APPROBATION DE LA DERNIERE REVISION PAR D.C.M. DU 02 mars 2009

A4 Atelier d'Architecture et d'Urbanisme
Noëlle VIX-CHARPENTIER architecte D.P.L.G.
8, rue du Chanoine Collin – 57000 Metz
Tél : 03 87 76 02 32 – Fax : 03 87 74 82 31
E-mail : nvc@atelier-a4.fr

CESTE S.A. - Conseils, études et suivis technico-économiques
Denis WILLEMIN ingénieur
Lieux Espace Bureaux - Zone du Val Baramosette Sud - Rue du Grand Pré
57140 Norroy-le-Veneur – Tél : 03 87 76 78 39 – Fax : 03 87 76 71 41
E-mail : contact@ceste.fr

8

LEGENDE

- Limite communale
- A7 Servitudes relatives aux forêts de protection.
- AC1 Servitudes de protection des Monuments Historiques - classés - inscrits.
- Bois Forêts : Protection des bois et forêts soumis au régime forestier.
- EL7 Servitudes d'alignement concernant la RD603, la RD26, la RD 80, la RD 103 T et S.
- I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.
- PPRI Servitudes résultant du Plan d'Exposition aux Risques Naturels prévisibles - Inondations.
- PT3 Servitudes relatives aux réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques.
- T1 Servitudes relatives aux réseaux de chemins de fer.
- Couloirs de bruit liés aux axes de transports terrestres.
- Zone d'affaissements miniers du "sillon profond".
- Servitudes relatives aux canalisations d'azote : bande non aedificandi de 4 m de large, zone des dangers significatifs pour la vie humaine de 8 m de part et d'autre des conduites. Le PSI indique une distance de sécurité de 50 m.
- Servitudes relatives aux canalisations de grisou exploitées par le BRGM (2 Avenue de la Moselle - 57800 Freyming-Merlebach). Le PSI indique une distance de sécurité de 30 m.
- Périmètre de sécurité lié aux installations d'extraction de grisou.
- Anciens puits de mine

Tracés approximatifs, reportés pour information.
S'adresser aux services reponsables pour obtenir les tracés exacts des servitudes.